

VERS LES SOMMETS

*Périodique mensuel des
Compagnons de l'Immaculée Conception*



MARS 2015 28^{ème} ANNEE N° 8

Sanctions : récompenses et punitions

C'est dans ce domaine surtout (difficile et délicat entre tous) qu'il faut bien tenir devant les yeux les **PRINCIPES DE TOUTE ŒUVRE D'ÉDUCATION**

- Son BUT : former la **LIBERTE** de l'enfant, d'apprendre à l'enfant à user de cette liberté selon les directives de la **raison** et les lumières de la **foi**.
- Sa LOI FONDAMENTALE : sans confiance pas d'éducation. Gagner le cœur de l'enfant et garder à tout prix sa confiance.

Toute sanction doit être **éducative** (récompense qui excite l'esprit d'intérêt !...) :

- elle doit viser le bien réel de l'enfant, l'épanouissement de sa personnalité ou l'ordre, la discipline sans lesquels l'œuvre d'éducation ne se fera pas...
- elle ne doit jamais servir à réprimer, à comprimer les puissances actives de l'enfant.
- elle doit être justifiée, comprise, acceptée...

RECOMPENSES

Grand principe directeur.

Mettre tout en œuvre pour que l'enfant agisse, non pour quelque intérêt personnel, inférieur (récompenses sous toutes leurs formes), mais en esprit surnaturel, pour Dieu, en élevant ses intentions vers Dieu. - A ce degré, il n'y aurait plus besoin de récompenses...

Editeur responsable : **ABBE JEAN GERARD**

PRIEURE SAINT-LOUIS-M.-G.-de-MONTFORT

Bonnezeaux – Lieu-dit Gastines

F-49380 FAYE-D'ANJOU

TEL. : 02.41.74.12.78 et 06.76.61.23.37.

Fax : 02.41.66.22.64.

Courriel : jeangerard51@gmail.com

Avantages et inconvénients.

Sans contredit les récompenses stimulent l'obéissance, la bonne volonté, l'émulation... qu'elles soient individuelles ou collectives...

Par contre, elles excitent aussi l'esprit d'intérêt, l'égoïsme...

Pour la masse il faut les employer, mais en prémunissant les enfants contre les travers qu'elles risquent de susciter...

Quelles récompenses ?

(Don Bosco souligne que les bonnes actions portent en elles-mêmes leur première récompense : conscience, formation...)

Prix divers (sous formes diverses) : utile pour stimuler la masse...

Ces prix sont alors déterminés selon le nombre de bons points mérités : bons points donnés directement (attention à l'esprit de lucre !) ou notés dans un carnet (mieux, du moins pour les grands).

Une responsabilité accordée, un service demandé...

Points d'équipe, fanions d'honneur : très utiles pour l'ordre et la discipline ; mais mise en garde contre les inconvénients (égoïsme d'équipe, vanité...).

Lecture de points, félicitations, louanges discrètes... (inspirer des motifs supérieurs pour enrayer la vanité...).

Meilleures récompenses : celles qui peuvent être données à tout un groupe (promenade, fête...).

NOTE. Exhortations collectives, « mots à l'oreille » s'efforceront d'élever les intentions au-dessus de l'intérêt passager, vers le surnaturel...

PUNITIONS

Quelques réflexions à ne pas perdre de vue dans ce domaine.

La punition : point crucial en éducation. Il est bien difficile de l'administrer de manière vraiment éducative. Quelle responsabilité peut encourir celui qui le fait à mauvais escient ! Dans certains cas toute l'œuvre d'éducation peut en être compromise (avec toutes ses suites...).

Il est normal que l'enfant qui s'exerce à l'usage de sa liberté s'oublie. Celui-ci exige un long apprentissage. Il faut donc se montrer compréhensif, indulgent, bienveillant.

Les réussites et les échecs des enfants dans ce difficile apprentissage ne doivent pas nécessairement être suivis de sanctions : ils portent d'ailleurs en eux-mêmes leur première sanction.

Faut-il punir ?

« Don Bosco ne punissait jamais. »

« A quoi bon punir ? disait Don Bosco. Dieu a déjà été offensé. » Donc seul but : aider l'enfant à ne pas retomber...

Vigilance fraternelle : si bien entourer les enfants de notre présence fraternelle qu'ils ne songent même pas à commettre de délits. Souvent les enfants ne tombent qu'en raison de notre manque de vigilance. Comme il est illogique alors et injuste de punir les enfants.

Ne punir que quand il le faut absolument parce qu'on a épuisé les autres moyens. Prendre comme règle de ne pas punir (on le fera encore beaucoup trop). Chaque punition évitée = grande victoire pour l'éducateur et pour l'enfant...

Principe fondamental.

Ne pas fermer le cœur de l'enfant, garder à tout prix sa confiance. Il serait ridicule de compromettre pour une faute passagère toute influence éducative ultérieure. Au besoin, attendre longtemps ou même laisser passer...

NOTE. Comme il est triste de voir des éducateurs appuyer toute leur autorité sur des punitions ! Ils se font craindre sans se faire aimer. Ils ne peuvent être qu'un obstacle à l'épanouissement de l'enfant.

Caractères des punitions.

Les punitions doivent être :

- **éducatives** : contribuer au vrai bien, à l'épanouissement de l'enfant ; pour cela,
- **acceptées par l'enfant** : on doit donc lui en faire comprendre le bien-fondé, le raisonner... Ce sera souvent difficile au moment du délit (attendre...),
- **réfléchies**, infligées à bon escient
- **justifiées** par autre chose que des bagatelles
- **administrées autrement que par impulsivité**, à tort et à travers...
- données pour **d'autres causes que la vengeance**, l'antipathie, la recherche de ses aises...
- **proportionnées au délit** ; donc tenir compte de tous les facteurs (caractère, influences, milieu) ; souvent délit fort mitigé (tant de circonstances que nous ignorons)...
- **dépourvues de caractère irritant** : suppression des bons points mérités auparavant, privation de repas...
- **non humiliantes** : frapper, donner des coups de pied, se moquer, railler, insulter, mettre à genoux... non humiliantes non plus dans la manière (mépris...)
- **calmes** : ne pas punir tout de suite (dans l'ensemble du moins) : nous-mêmes nous sommes peut-être excités, incapables d'agir d'une manière éducative ; l'enfant est excité lui aussi, incapable de comprendre et d'accepter la punition... Plus tard, la punition aura plus d'effet. Notre autorité grandira si nous pouvons rester calmes et nous taire au moment même.
- **non déprimantes** : ne pas décourager. Si possible l'accompagner de félicitations sur un autre point...
- **dictées par notre affection** pour ces enfants. Aimer vraiment et se faire aimer.
- infligées de telle sorte que **l'enfant sente notre affection** même dans la punition ; faire sentir que nous regrettons, que c'est pour son bien, que nous lui gardons toute notre affection et toute notre confiance...

Donc pas d'intransigeance...

NOTE. Si nous pouvions écarter les punitions qui ne présentent pas ces caractères, c'est-à-dire celles qui ne sont pas éducatives, il n'en resterait pas beaucoup. Quel profit pour l'éducation de nos enfants !

Quelles punitions ?

- Exclure sanctions corporelles, alimentaires, humiliantes...
- Priver d'une récompense, d'une faveur, d'une fonction, responsabilité...
- Priver de bons points... Donner l'occasion de se racheter et de regagner les points perdus. (ne pas abuser : l'enfant n'attacherait plus aucune importance aux points).
- Exclure d'un jeu ou d'une autre activité (séance) : attention à l'oisiveté et à ses suites (occuper l'enfant)... Ne pas abuser : en principe, permettre à l'enfant de se mêler de nouveau au jeu dès qu'il revient sincèrement à de meilleurs sentiments.
- Réparation choisie par l'enfant...
- Rappel à l'ordre, observation, reproche... Quand un regard ou un geste suffisent, n'en pas faire davantage...
- Quand on est sûr d'avoir la confiance d'un enfant, le priver de certaines marques d'affection. Mais ne pas prolonger de peur de perdre définitivement cette confiance...
- PUNITIONS PLUS GRAVES : relèvent de la direction.

Notes

PUNITIONS COLLECTIVES : dans toute la mesure du possible, les éviter (irritent les bons, punissent invariablement les coupables et les autres...)

Gare aux tarifs de punitions...

Ne recourir au chef que s'il le faut et discrètement...

CONCLUSION

UN MONITEUR N'EST NI UN JUGE NI UN GENDARME, MAIS UN GRAND FRERE qui aime et respecte tous ceux qui lui sont confiés, qui veut de toute son âme leur bien et n'a d'autre souci que de les servir et de les aider TOUS à s'épanouir.

<p>UN CORDIAL MERCI à tous ceux qui nous ont fait parvenir une obole pour soutenir cette revue.</p>

CAMPS

NOTRE DAME AUXILIATRICE
DU 10 AU 31 JUILLET (pour les filles)

SAINT JEAN BOSCO
DU 1^{er} AU 22 AOUT (pour les garçons)

VIENS AVEC NOUS A

SAINT BONNET LE CHATEAU

Réserve dès maintenant dans les grandes vacances les dates indiquées. Ce camp sera des journées cent pour cent orientées vers le Ciel, où tous ne feront qu'un seul cœur et une seule âme, tous tendus vers un même idéal, partageant les mêmes joies et la même ferveur.

LES COMPAGNONS DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

Ce sont des jeunes (garçons et filles) qui s'engagent sur les traces de Saint Dominique Savio, dont ils veulent imiter les traits caractéristiques : amitié fervente et généreuse pour Jésus et Marie, haine du péché, piété, joie, pureté, apostolat, fréquentation régulière et fréquente des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

QUI EST SAINT DOMINIQUE SAVIO ?

Un élève de Don BOSCO, le TEMOIN PRIVILEGIE donné par l'Eglise aux jeunes comme chef de file pour les entraîner dans une vie de foi et d'amitié authentique envers Jésus et Marie.

POUR ENTRER DANS CETTE COMPAGNIE ET RECEVOIR CETTE REVUE,

il suffit de nous écrire en spécifiant nom et adresse complète (TRES LISIBLEMENT) et aussi, si possible : âge, profession, classe.

SI TU VEUX T'ENGAGER PLUS GENEREUSEMENT, FAIS TA PROMESSE.

Avertis-nous plusieurs semaines à l'avance. Nous te communiquerons aussitôt les renseignements utiles. Ne fais cette promesse, qui exige une préparation intense et généreuse, que si tu es bien décidé à la tenir jusqu'au bout.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, NOUVELLES :

ABBE JEAN GERARD **PRIEURE SAINT-LOUIS-M.-G.-de-MONTFORT**
Bonnezeaux – Lieu-dit Gastines
F-49380 FAYE-D'ANJOU